



ACAT Suisse - Schweiz - Svizzera

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
Aktion der Christen für die Abschaffung der Folter
Azione dei Cristiani per l'Abolizione della Tortura

Speichergasse 29
Postfach 5011
CH 3001 Bern
Tel 031 312 20 44
Fax 031 312 58 11



E-Mail: acat@span.ch
Internet: www.acat.ch

Postscheck / CCP:
12-39693-7 ACAT-Suisse

Communiqué aux médias

Campagne de Vendredi Saint 2007 :

« Ouvre la bouche » ... contre l'impunité en République centrafricaine !

Berne, le 8 mars 2007 - A l'occasion de Vendredi Saint, l'ACAT-Suisse (l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort) appelle à protester contre le fléau de l'impunité qui sévit en République centrafricaine (ci-après RCA).

Chaque année, pour commémorer les souffrances endurées par le Christ et sa mise à la mort, l'ACAT-Suisse mène campagne contre les peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants infligés à des êtres humains *aujourd'hui*.

Pour sa Campagne de Vendredi Saint 2007, l'ACAT-Suisse invite chacune et chacun à « *ouvrir la bouche* » face à l'impunité qui règne en RCA. Par cette action, l'ACAT-Suisse appelle en particulier les chrétiennes et les chrétiens à se mobiliser en faveur des victimes de torture, d'exécutions sommaires et extrajudiciaires et de menaces de mort *qui n'ont pas obtenu justice à ce jour*.

Depuis 2002, la RCA connaît une nouvelle période troublée, marquée par des bouleversements militaro-politiques sanglants. A l'automne 2002, l'ancien chef d'état-major, le général François Bozizé tente son premier coup d'Etat contre le régime d'Ange-Félix Patassé, président depuis 1993. Les deux parties perpètrent dès lors des exactions à l'encontre de la population civile : viols systématiques, tortures ou exécutions sommaires. Ces crimes n'ont pas cessé avec la prise de pouvoir du général Bozizé en mars 2003. Après deux années dites de « transition démocratique », des élections législatives et présidentielles jugées libres par les observateurs nationaux et internationaux ont lieu au printemps 2005 désignant le général Bozizé comme président. *Cependant, les responsables des exactions commises depuis 2002 n'ont jamais été punis ou même traduits en justice, et les victimes n'ont jamais reçu de réparation.*

En 2006, par la présentation de son deuxième rapport périodique, la République centrafricaine s'est donnée les moyens de renouer le dialogue avec le Comité des droits de l'homme de l'ONU (ci-après CDH). Le gouvernement centrafricain semble résolu à s'engager vers un meilleur respect des droits humains dans le pays. Toutefois, l'ACAT-Suisse reste préoccupée au plus haut degré par l'impunité qui règne en RCA. C'est pourquoi une pétition est adressée au président centrafricain, M. François Bozizé, lui demandant d'user des pouvoirs qui lui sont conférés pour réaliser les recommandations du CDH.

Pour lutter contre le fléau de l'impunité en RCA, l'ACAT-Suisse a préparé un dossier de campagne à l'attention de ses membres, des Eglises et communautés, qui comprend un opuscule présentant des pistes thématiques et spirituelles, une lettre d'accompagnement et une pétition adressée au président Bozizé. *Car tant que l'intégrité physique et psychique d'êtres humains est bafouée quelque part dans le monde, les chrétiennes et chrétiens sont appelés à manifester en mémoire du Christ.*

Des informations complémentaires, ainsi que le matériel de la campagne (en version papier ou électronique) sont disponibles auprès de l'ACAT-Suisse : www.acat.ch, tél. 031 312 20 44, fax 031 312 58 11, e-mail : n.mischler@acat.ch (Nathalie Mischler).

fin du communiqué (informations pour les rédactions au verso)

Informations supplémentaires aux rédactions :

- **Personne de contact pour la campagne** : Nathalie Mischler, chargée de campagnes de l'ACAT-Suisse, tél. 031 312 20 44, n.mischler@acat.ch.
- Le volet thématique de la campagne sur la situation en République centrafricaine (RCA) est principalement basé sur les informations de notre partenaire local, l'ACAT-RCA. **Un représentant de l'ACAT-RCA se trouvera en Suisse (Lungern/OW) du 30 avril au 5 mai 2007 à l'occasion du Séminaire international de la Fédération internationale de l'ACAT (FIACAT) et sera disponible pour une interview sur la question de l'impunité et la situation générale des droits humains en RCA.**

ACAT-Suisse
Speichergasse 29
Case postale 5011
3001 Berne
tél. 031 312 20 44
fax 031 312 58 11
e-mail n.mischler@acat.ch
<http://www.acat.ch>

L'ACAT est une organisation non gouvernementale (ONG) qui s'engage pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. Elle compte plus de 10'000 membres dans 30 pays (22 ACAT affiliées, 6 en cours d'affiliation et 4 groupes correspondants). Les ACAT nationales sont regroupées dans l'organisation faîtière FIACAT, dont le siège est à Paris. La FIACAT a un statut consultatif auprès de l'ONU et du Conseil de l'Europe, ainsi qu'un statut d'observateur auprès de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.